

Initiatives parlementaires

à établir une base d'entraînement au vol à basse altitude au Labrador.

L'image que beaucoup de gens dans le monde ont du Canada et de sa performance en matière de droits de la personne est celle des localités innu et des localités autochtones en général dans le nord du Canada où il n'existe pas de toilettes avec chasse d'eau ni d'eau courante, pas de système scolaire convenable ni de services de soins de santé adéquats, où les familles se sont désintégréées à cause de la façon dont le Canada les a traitées et les a isolées en marge de la société canadienne. Voilà l'image que beaucoup de gens ont de la performance du Canada à cet égard, que le premier ministre essaie de défendre aux conférences du Commonwealth et aux réunions de l'OTAN.

Je considère que la question dont nous discutons aujourd'hui a trait à la performance du Canada en matière de droits de la personne. La députée d'en face disait que le gouvernement considère le territoire que les Innu occupent maintenant et de temps immémorial comme un territoire vide. C'est un élément du problème que nous connaissons dans notre pays, à savoir que le gouvernement actuel considère les autochtones du nord comme inexistant. Et c'est là en fin de compte la question dont nous discutons en l'occurrence.

Personne ne dit qu'il ne devrait pas y avoir de vols à basse altitude. Pourquoi brouiller les pistes? Personne ne dit que nos pilotes et le personnel des Forces canadiennes et d'autres membres de l'alliance ne devraient pas avoir le type de formation dont ils ont besoin pour être en sécurité, et efficaces. Ce n'est pas la question. Ce n'est de cela que nous parlons.

Ce dont nous parlons, c'est du fait que le Canada a, parmi toutes les régions du Canada, choisi des terres occupées par des autochtones pour faire ces essais à basse altitude. Et le Canada a dit que les moyens de subsistance de ces gens, la chasse et la pêche, étaient secondaires. Il trouve à dire que ces gens sont des citoyens de seconde classe, puisqu'ils ne peuvent chasser et pêcher en toute liberté, libres de toute ingérence de la part des pilotes canadiens et étrangers faisant leurs essais à basse altitude au-dessus de ces régions. Il est reconnu que ces vols nuisent aux moyens de subsistance des Innus et bafouent leur droit de chasser et de pêcher en sécurité. Personne ne doute de cela.

Contrairement à ce que dit la députée de Calgary, le problème, ce n'est pas que le NPD est opposé à la participation du Canada à l'OTAN. Ce n'est pas non plus

que nous voudrions que nos pilotes d'avions de combat n'aient pas de formation concernant les vols à basse altitude. Le problème, c'est que le Canada ne respecte pas les droits de la personne qu'il oblige d'autres pays à respecter avant de leur accorder de l'aide.

J'espère que la députée de Calgary va reconsidérer la déclaration qu'elle a faite. J'ose espérer que les libéraux reconsidéreront leur position en ce qui concerne la base de Goose Bay, au Labrador, et les vols d'entraînement à basse altitude qui se déroulent dans le nord du Labrador et du Québec. Ces vols détruisent les moyens d'existence des Innu. Ils détruisent leur mode de vie. Les vols sont effectués sans leur consentement; ils violent leur droits fondamentaux. Ils sont contraires aux principes que tous les Canadiens prétendent respecter, que tous les Canadiens défendent, comme le clame le premier ministre un peu partout dans le monde. Nous, les députés, devrions tous reconsidérer l'existence de cette base dans le nord du Labrador; nous devrions la fermer.

Par contre, personne ne prétend, comme l'a laissé entendre le député libéral, qu'on devrait, si l'on ferme la base, abandonner les écoles, les hôpitaux et les services communautaires dans cette région, car notre parti a toujours prôné l'adoption d'une stratégie de conversion. Cette stratégie permettrait de convertir l'économie fondée sur cette base, dans le nord du Labrador, utilisée pour les vols d'entraînement à des fins militaires et destructives, en une économie fondée sur des activités pacifiques. Nous pourrions, en négociant avec les Innu, en réglant leurs revendications territoriales et en reconnaissant leurs droits aux ressources, développer une économie qui n'intégrerait pas seulement les Innu qui vivent dans cette région, mais les habitants innu et non autochtones, afin qu'on puisse créer des emplois et se lancer dans des projets d'exploitation des ressources. Ainsi, on n'aurait pas besoin de la base militaire pour conserver les emplois, l'infrastructure de la localité, ainsi que les services de santé, les services d'éducation et les services sociaux. Voilà ce que nous devrions faire. Il est regrettable que la députée de Calgary et le député libéral ne se soient pas concentrés sur ce genre de solutions au lieu de simplement adopter les solutions passéistes.

M. Bill Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville): Monsieur le Président, je suis très heureux, moi aussi, de participer à ce débat aujourd'hui. On a beaucoup parlé de façon générale de ce programme de vols à basse altitude. Au cours des quelques prochaines minutes, je vais parler de façon plus détaillée de ce programme et de son impact sur l'économie locale.